

NOS VICINAUX

Périodique bimestriel pour le personnel de la S.N.C.V.



Visite du Ministre des Communications, M. Chabert, à l'atelier rénové de Cureghem. De gauche à droite : M. Peerts, ingénieur en chef-chef de groupe, notre Directeur général, M. Henrard, M. le Ministre Chabert, M. Sinnaeve, Directeur général a.i. au ministère des Communications, M. Storme, Président du Conseil d'administration de la S.N.C.V., M. Poppe, Secrétaire général du Ministère des Communications, M. Dewolf, chef de cabinet de M. le Ministre. (Photo E. Roels)

VISITE DU MINISTRE DES COMMUNICATIONS, M. CHABERT, A L'ATELIER RENOVE DE CUREGHEM

Le 6 juin 1978 fut un grand jour pour notre atelier de Cureghem. Il reçut la visite de M. Chabert, ministre des Communications, accompagné de plusieurs membres de son cabinet et de son département, parmi lesquels nous avons remarqué M. Dewolf, chef de cabinet, M. Van Rafelgem, chef de cabinet adjoint, M. De Borger, attaché de cabinet, M. Poppe, secrétaire général, M. Sinnaeve, directeur général. La presse était également présente en grand nombre.

A leur arrivée, les personnalités furent saluées par M. Storme, président du Conseil d'administration et par les membres du Conseil ainsi que par MM. Henrard, directeur général, Valcke, inspecteur général, Vanderfaellie, directeur, Pourveur, directeur, et Peerts, ingénieur en chef-chef de groupe. Pilotés par M. le directeur général, M. le ministre et sa suite firent le tour des nouvelles installations de l'atelier.

Créé à l'origine pour la réparation des trams, l'atelier de Cureghem fut entièrement rénové sur une période de cinq ans. Il est maintenant équipé au mieux pour assurer efficacement et rationnellement les grands travaux d'entretien et les réparations importantes que nécessitent nos autobus.

L'installation de nettoyage automatique des châssis d'autobus, à ne pas confondre avec la station de lavage

des carrosseries, fut visitée en premier lieu. Le petit chariot avec bras pivotant, équipé de sept gicleurs oscillants projetant de l'eau sous pression sous le châssis, pour le nettoyer à fond, retint beaucoup l'attention. Dans la station de lavage toute proche, c'est le système de brosses mobiles pour le nettoyage de la carrosserie d'autobus qui suscita l'intérêt des visiteurs.

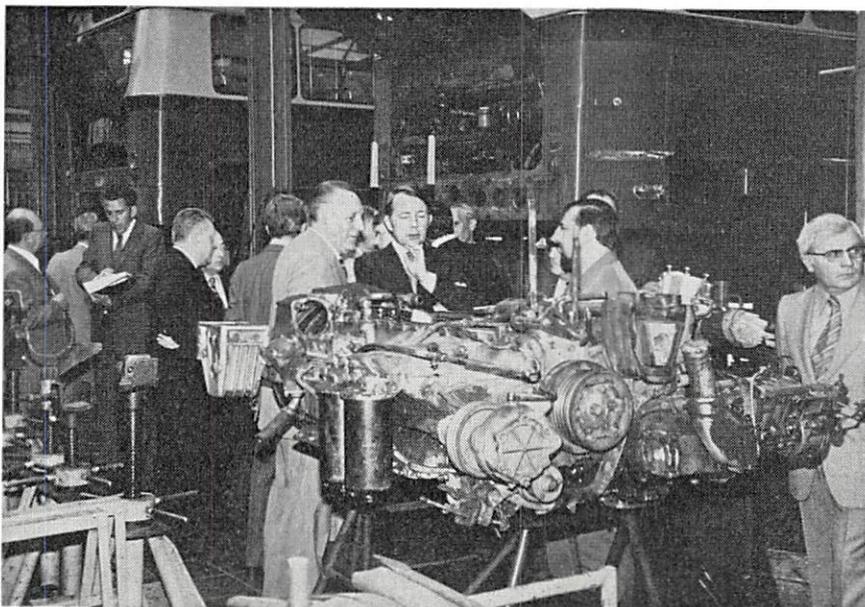
Ceux-ci se rendirent ensuite dans le vaste hall de travail et furent agréablement surpris par la netteté, la propreté et la clarté qui y règnent et par l'absence de ces odeurs nauséabondes qui caractérisent si souvent un atelier. M. le ministre s'arrêta à différents stands de travail, dont l'implantation méthodique ne lui aura pas échappé. Il s'adressa aux ouvriers pour leur demander des éclaircissements, et écouta attentivement leurs explications.

Il s'intéressa spécialement au stand de levage, à la manutention d'un bloc moteur, aux tourneurs à l'ouvrage, aux machines-outils en service, à la réparation des appareils de chauffage des autobus — une spécialité de l'atelier — et à la forge. A la tôlerie, M. le ministre monta dans un autobus, où on était occupé à remplacer les tôles de la partie avant. Dans le local de peinture, le personnel s'affairait à la confection de films de direction, dont la plupart — coïncidence ? — por-

taient le nom de la commune où habite le ministre.

Le ministre et sa suite visitèrent encore les installations sociales, dont l'aménagement adéquat donna lieu à des commentaires élogieux. Dans la salle de réfectoire, M. le Président Storme prononça une allocution que les visiteurs et tout le personnel de l'atelier, réuni pour la circonstance, écoutèrent avec attention.

Il souhaita d'abord la bienvenue à M. le Ministre et le remercia pour l'intérêt qu'il porte à la S.N.C.V. Il souligna que celle-ci assure l'exploitation de tous les transports en commun secondaires du pays, à l'exception de la desserte de six villes, depuis la décision de M. le ministre de lui confier la gestion des services d'autobus S.N.C.B. à partir du 1er septembre 1977. De ce fait, la S.N.C.V. a vu augmenter son activité de 60 %. M. le Président signala que la Société occupe 7.770 agents et compte, à travers tout le pays, 150 centres d'exploitation et 10 ateliers, dont deux par groupe d'exploitation. Il se déclara, par ailleurs, persuadé de l'utilité des 13 commissions régionales récemment constituées, où siègeront les représentants des ministères, des comités ministériels compétents des affaires régionales, de la S.N.C.B., de la S.N.C.V., des sociétés des transports intercommunaux, de la Fédération Bel-



Les personnalités au stand de levage.

ge des Exploitants d'autobus et d'autocars, des organisations syndicales des travailleurs du secteur des transports publics et des autorités locales et régionales.

M. le Président assura M. le Ministre de l'entière collaboration de la Direction et du Conseil d'administration de la S.N.C.V. pour l'exécution de ses projets et plans de réorganisation et d'assainissement des moyens de transport en commun secondaires. Contribuer à la réalisation de cet objectif est une tâche encourageante, ainsi qu'un devoir civique élevé, au service de la population belge, conclut-il.

Dans sa réponse, M. Chabert fit valoir tout d'abord que « la S.N.C.V., la plus ancienne société de transport de notre pays, continue à faire montre d'un grand dynamisme ». Il ajouta qu'elle est également la plus considérable puisque elle transporte annuellement plus de voyageurs que les chemins de fer belges. Pour réaliser ce tour de force, à la satisfaction de tous les utilisateurs, une grande capacité professionnelle est indispensable ainsi qu'un réel désir d'approche sociale. En effet, l'on attend d'une société qui assure le transport de tant de personnes, non seulement le sens des responsabilités, mais également un souci d'adaptation permanente aux besoins en déplacements sans cesse croissants d'une part, et aux techniques de perfectionnement d'autre part.

Le ministre releva que les chemins de fer vicinaux réalisent, au point de vue économique, l'exploitation la plus rationnelle des transports en commun secondaires. Les frais d'exploitation sont encore couverts, pour 43 %, par ses propres recettes, contre 26 % pour sa consœur, la S.T.I.B., seconde en importance.

M. Chabert rendit aussi hommage au personnel, à tous les échelons, pour le brio avec lequel il s'acquitte de sa tâche difficile. Il se déclara heureux d'avoir pu personnellement se rendre compte du renouvellement des installations de l'atelier par sa visite à cette S.N.C.V. « qui fonctionne si bien et de façon si rationnelle ». Il demanda à la presse présente de noter que la S.N.C.V. ne s'est épargné aucune peine pour remplir sa tâche de façon exemplaire.

Après les discours, chaleureusement applaudis, le groupe de visiteurs se dirigea vers le local du terminal relié à l'ordinateur de l'Administration centrale; trois perforatrices y firent une démonstration des possibilités de l'informatique, comme outil de gestion et de contrôle.

Après que l'apéritif fut servi, le ministre prit congé des responsables de la Société nationale et des personnalités présentes, non sans avoir exprimé une fois de plus sa satisfaction pour la visite très instructive qu'il venait d'effectuer.



Au stand des machines-outils.



M. le Ministre dans un autobus en réparation.



Une démonstration au local du terminal, relié à l'ordinateur de l'Administration centrale, retint également l'attention de M. Chabert.

L'EXPOSITION DE LA S.N.C.V. A OSTENDE



Ostende : 10 juillet 1978. La pluie et le froid des jours précédents ont fait place à un soleil radieux, sous lequel a lieu, à 15 h, l'inauguration officielle de l'exposition de la S.N.C.V., qui se tient du 11 juillet au 27 août 1978 (et non jusqu'au 15 septembre, comme annoncé dans le n° précédent de « Nos Vicinaux ») dans les locaux de l'Ecole Technique supérieure, à quelques pas de la gare.

De nombreuses personnalités sont présentes. On reconnaît M. De Berger, attaché de cabinet du Ministre des Communications, M. Felix, échevin du tourisme de la ville d'Ostende, MM. Storme et Stiévenart, respectivement président et vice-président du Conseil d'administration de la S.N.C.V., MM. Monchy et Mathelart, administrateurs, M. Casier, commissaire du gouvernement, M. De Cuyper, membre du Comité de Surveillance de la S.N.C.V., M. André, président honoraire et conseiller social de la S.N.C.V., M. Van Autgaerden, directeur général honoraire de notre Société, ainsi que M. Henrard, notre directeur général actuel, accompagné de ses proches collaborateurs.

De nombreuses personnalités du secteur des transports en commun, de l'industrie belge ainsi que des membres de la presse assistent également à la cérémonie.

M. Storme, président de la S.N.C.V., prononce un discours dans lequel il explique le rôle de la Société « qui, tant pour le nombre de kilomètres parcourus que par l'importance de son parc de véhicules, se classe parmi les premières au monde ».

Il cite des chiffres pour soutenir cette affirmation, souligne les réalisations nouvelles et déclare que l'attention de la Société se concentre également sur un problème très important

relatif à l'établissement à l'aide de l'ordinateur de programmes d'entretien et de révision de nos véhicules. « Il est certain, en effet, qu'un autobus appelé à circuler à la Côte ou en Ardenne, dans des sites urbains ou à la campagne, à des vitesses commerciales et avec des charges différentes, ne doit pas répondre aux mêmes normes d'entretien ».

M. Storme fournit ensuite des informations intéressantes concernant le matériel roulant ferroviaire, auquel cette exposition consacre entre autres une attention toute particulière.

« En plus de deux prototypes de voitures motrices articulées déjà prévus pour cette année et destinés l'un à

Ostende, l'autre à Charleroi, nous avons soumis au Ministre une première commande de 85 unités qui sera suivie l'an prochain d'une seconde de 18 unités. »

« Ces 105 voitures permettront, avec leur vitesse de pointe de 75 km/h à la Côte et de 65 km/h au Hainaut, d'assurer — sur rail — un transport rapide et confortable des voyageurs. »

« Ici encore, je suis fier de pouvoir vous dire que ce type de voiture de tramway présente tout le confort que permet d'obtenir actuellement la technique moderne.

Je vous propose d'en admirer la maquette, exposée dans cette salle et réalisée aux dimensions réelles par la



firme «B.N. - Spoorwegmaterieel en Metaalconstructies N.V.».

Le Président conclut en remerciant les autorités de la ville d'Ostende ainsi que tous ceux qui ont permis de réaliser cette magnifique exposition.

M. Felix, échevin du tourisme de la ville d'Ostende, prend ensuite la parole. Il excuse le bourgmestre retenu par des occupations professionnelles et déclare que c'est avec plaisir que l'administration communale a prêté sa collaboration à cette exposition, marquant ainsi l'importance qu'elle y accorde. La « Reine des Plages » n'a-t-elle pas été, à la fin du siècle dernier, le point de départ du déploiement du réseau S.N.C.V. au littoral ? Il est établi que ce réseau revêt toujours une importance considérable pour le développement du tourisme. M. Felix termine en remerciant les dirigeants de la S.N.C.V. pour l'organisation de cette exposition.

Les personnalités présentes parcourent ensuite la salle magnifiquement décorée. Font l'objet d'un intérêt tout particulier, les nombreux panneaux agrémentés de photos en couleurs; les maquettes, dont celle du prototype de voiture articulée destinée aux réseaux du littoral et de Charleroi; la grande carte de Belgique représentant, au moyen de points lumineux, les directions régionales, les grands ateliers, les dépôts avec centre d'entretien, les



autres dépôts et dépôts auxiliaires; le simulateur de conduite; la projection de diapositives donnant un bref aperçu historique de la S.N.C.V., etc.

« T.T.O. Noordzee », association pour la promotion du tourisme, du transport et des loisirs à la mer du Nord, possède également un stand.

Cette remarquable exposition, sous

le thème « Près de 100 ans de transport public », atteindra incontestablement son objectif, à savoir : susciter l'intérêt du grand public pour les transports en commun. Déjà la maquette grandeur nature de la partie avant du nouveau tram, située à l'entrée de l'Ecole Technique, constitue une attraction hors classe que personne ne peut voir sans s'y intéresser.

LA S.N.C.V. A L'EXPOSITION «ANDERLECHT, AUJOURD'HUI ET DEMAIN»

Du 30 mai au 17 juin, s'est tenue au Westland Shopping Center une exposition «Anderlecht, aujourd'hui et demain» organisée conjointement par l'Administration communale d'Anderlecht, l'Intercommunale B1, la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux et la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles.

Cette exposition fut inaugurée le 30 mai par le bourgmestre ff. d'Anderlecht, M. Cumps, en présence

de nombreuses personnalités. Dans la délégation de la Société nationale, nous avons remarqué M. Vanderfaellie, directeur de l'Exploitation et du Personnel, M. Peerts, ingénieur en chef-chef de groupe, M. Van Wesemael, inspecteur en chef.

Plans, maquettes, photos et diapositives en couleurs etc... mirent en relief les réalisations et les activités de notre Société. Nos stands, admirablement présentés, attirèrent l'attention des visiteurs et suscitèrent des commentaires flatteurs.



L'ANNEE 1977 A LA S.N.C.V.

RESUME DU RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVANT-PROPOS

La S.N.C.V. a repris au 1er septembre 1977 la gestion effective des services routiers de la S.N.C.B. Il s'agit d'un important réseau, particulièrement dense dans l'est du pays, et dont l'exploitation est assurée, dans la grande majorité des cas, par des firmes privées.

L'impact du transfert de ce réseau routier sur l'activité de la S.N.C.V. est considérable. Ainsi, si à fin 1976 notre société gérait un ensemble de services routiers se développant sur 14.989 km (dont 13.182 km étaient exploités en régie et 1.807 par des firmes privées, sous le couvert de contrats de louage de services), ce sont, à fin 1977, 24.996 km qui sont gérés par elle, dont 9.388 km exploités par des tiers.

Dans l'ensemble des réseaux régionaux regroupés, la S.N.C.V. assure 62,1 % du trafic sur base des kilomètres parcourus, et les firmes privées 37,9 %. Ces pourcentages sont respectivement de 73,7 % et de 26,3 % si l'on envisage le nombre de voyageurs transportés. Le parc total comprenait au 31 décembre 1977, quelque 3.579 véhicules, dont 1.263 appartenaient aux exploitants privés.

Comme tous les transports régionaux, tant publics que spéciaux, sont à présent gérés par un organisme unique, il a été possible d'unifier les tarifs. Il importera maintenant de supprimer les doubles emplois et d'utiliser au mieux le matériel roulant.

Les services de la S.N.C.V. ont entamé des études visant à réaliser une coordination optimale entre, d'une part, les services routiers du réseau géré par notre société, exploités ou non par elle, et, d'autre part, les lignes ferrées de la S.N.C.B. Une meilleure structure des transports en commun doit en être l'aboutissement.

Dans le même ordre d'idées, plusieurs commissions régionales consultatives instituées par l'arrêté royal du 1er décembre 1976 en vue de la promotion et de la coordination des transports en commun urbains et interurbains, ont déjà soumis à la S.N.C.V. des plans de restructuration. Bientôt toutes ces commissions seront à l'œuvre pour repenser le réseau de transport de voyageurs dans leur région, l'objectif étant d'offrir aux usagers un ensemble souple et bien articulé, disposant d'un matériel roulant bien adapté et fonctionnant au moindre coût.

*
**

Encore qu'un relèvement des tarifs soit intervenu le 1er septembre 1977, succédant à celui qui a pris cours le 1er juillet 1976, l'exercice 1977 accuse un déficit d'exploitation de 4.338 millions, contre 3.079 millions en 1976. Il faut chercher les causes principales de cette aggravation dans l'augmentation des charges de personnel liée à l'inflation et à l'accroissement des charges d'amortissement et d'intérêt des emprunts qui permettent de financer les investissements.

EXPLOITATION

Lignes ferrées

Au 31 décembre 1977, la longueur totale des lignes ferrées exploitées directement par la Société Nationale était de 216 km 704. Toutes les lignes sont à traction électrique et à écartement métrique; elles sont ouvertes exclusivement au trafic de voyageurs.

Répartition par groupe d'exploitation :

Flandre occidentale	67 km 823
Hainaut	132 km 181
Brabant	16 km 700

Tout le réseau 216 km 704

Durant l'année 1977, la « Société Anonyme pour l'exploitation du chemin de fer vicinal du groupe des Grottes de Han » exploitait par automotrices, une ligne

ouverte exclusivement pendant la saison touristique au transport de voyageurs et dont la longueur est de 5 km 400. Par rapport à l'exercice précédent, la longueur du réseau est inchangée.

Services routiers

1. Services publics d'autobus

Au 31 décembre 1977, 15.608 km de services publics d'autobus étaient exploités directement par la S.N.C.V.

Quant aux services publics d'autobus exploités à la même date par des fermiers, ils se développaient sur 9.388 km.

2. Services spéciaux d'autobus

Le kilométrage au 31 décembre 1977 des services spéciaux d'autobus, c'est-à-dire des services d'autobus organisés à l'intention de catégories bien déterminées d'usagers, s'établit comme suit :

Exploitation en régie	15.475 km
Exploitation par fermiers	133.277 km

Tous services réunis 148.752 km

Durant l'année 1977, les services spéciaux d'autobus ont augmenté en nombre et en longueur. Cette augmentation est due à l'accroissement des transports pour écoliers et surtout des services vers les installations de bains qui ont encore pris de l'essor, par rapport à l'exercice précédent, dans quasi toutes les régions du pays. Suite à la reprise des 2.106 services spéciaux de la S.N.C.B. au 1-7-1977, d'une longueur de 71.495 km, le nombre et la longueur ont presque doublé.

Nombre de voyageurs transportés par mode de traction

Services électriques	20.260.000
Services par automotrices	305.000
Services d'autobus	246.707.000

Tous services réunis 267.272.000

Evolution du trafic voyageurs

Du fait de la reprise, en 1977, des services d'autobus gérés naguère par la S.N.C.B., le nombre de voyageurs est en hausse de 13,8 % par rapport à 1976.

L'augmentation est de 5,5 % pour les voyageurs ordinaires (billets et cartes), de 42,9 % pour les abonnés ordinaires et MTB, de 26,7 % pour les abonnés scolaires et de 25,2 % pour les abonnés hebdomadaires.

PERSONNEL

Effectif

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 1977, l'effectif du personnel a été porté de 7.467 agents à 7.674, y compris 3 saisonniers licenciés le 31-12-1977, soit une augmentation de 207 unités.

Cet accroissement résulte de 736 recrutements et de 37 réengagements, partiellement compensés par 569 départs.

Dépenses pour rémunérations et charges sociales

Rémunérations	3.082.157.159
Charges soc. lég. (O.N.S.S.)	1.107.902.463
Autres charges soc. lég.	103.059.315
Charges soc. extra-légales	591.901.226

Total 4.885.020.163

Allocations et indemnités aux anciens agents et ayants droit

Nombre de bénéficiaires, au 31 décembre 1977 :
— d'allocations complémentaires de :

— retraite	: 2.574 anciens agents;
— survie	: 2.793 ayants droit;
— invalidité	: 810 anciens agents;
— chômage	: 101 anciens agents;
	<hr/>
	6.278 anciens agents et ayants droit;

— d'indemnités complémentaires en application des conventions collectives de travail nos 17, 17bis et 17ter : 51 anciens agents;

Total : 6.329 anciens agents et ayants droit.

Epreuves psychologiques et examens professionnels

En 1977, il a été procédé à l'organisation de :

- 3.528 examens psychologiques, contre 1.909 en 1976, 3.091 en 1975 et 1.902 en 1974;
- 1.420 examens professionnels pour le personnel salarié des services techniques contre 1.395 en 1976;
- 612 examens professionnels contre 507 en 1976 pour le personnel appointé.

Maisons de vacances

Durant les périodes de vacances de 1977, il a été possible de satisfaire 1.093 demandes de séjour (au lieu de 1.056 en 1976) pour les maisons de vacances et 236 demandes de séjour (au lieu de 243 en 1976) pour les appartements.

Le nombre de vacanciers dans les maisons de vacances s'est stabilisé en 1977 (3.335 contre 3.338 en 1976). Les occupants des appartements à Blankenberge, Koksijde et Wenduine ont été moins nombreux : 1.008 en 1977 pour 1.029 en 1976.

INSTALLATIONS FIXES

Les travaux ci-après ont été achevés en 1977 :

- construction de nouveaux ateliers, avec bureaux, magasins, installations sociales, station de lavage pour châssis d'autobus et garage pour autobus, à Hasselt;
- construction de l'atelier, des magasins et des installations sanitaires, avec extension du parking pour autobus, à Malines-Racing;
- aménagement de la maison d'habitation, à Koksijde;
- construction d'un nouveau dépôt, à Saint-Hubert;
- aménagement de l'habitation, à Maissin;
- construction d'un bâtiment pour le service du Mouvement, extension du garage et aménagement d'un parking pour autobus, à Mol;
- aménagement partiel des ateliers et des installations sociales, à Merksem;
- établissement d'une station de lavage pour châssis d'autobus, à Liège St-Gilles.

D'autre part, la campagne de construction et de placement d'abris pour voyageurs, lancée à l'initiative du Ministère des Communications, a été poursuivie.

Dans le cadre de cette campagne, 142 abris ont été placés en 1977. Au cours de cette même année la S.N.C.V. a repris les lignes d'autobus qui relevaient de la S.N.C.B. et, de ce fait, le nombre total d'abris équipant l'ensemble de notre réseau s'élève actuellement à 7.020 unités, y compris les 2.870 abris érigés le long des lignes S.N.C.B. avant la reprise de celles-ci par notre société.

MATERIEL ROULANT

Effectif au 31-12-1977

<i>Transport par route</i>	
Autobus	2.316
Train routier	1
Autres véhicules (camions, camionnettes, voitures à personnes, remorques, etc.)	207
<i>Transport par rail</i>	
Locomotives	5
Autorails et tracteurs	9
Voitures motrices électriques « voyageurs »	177

Voitures motrices électriques « de service »	8
Voitures remorques	135

Prévisions pour l'année 1978

Transport par route

D'après les commandes actuellement en cours d'exécution, nous mettrons en service dans le courant de l'année 1978 :

- 7 autobus STANDARD avec châssis Volvo et carrosserie Jonckheere (moteur Volvo-Diesel de 230 ch.);
- 24 autobus STANDARD avec châssis Leyland et carrosserie Jonckheere (moteur Leyland-Diesel de 198 ch.);
- 222 autobus STANDARD avec châssis Van Hool-Daf (moteur Daf-Diesel de 200 ch.).

Transport par rail

Nous prévoyons la commande, dans le courant des années 1978 et 1979, d'un total de 103 voitures motrices articulées, destinées aux réseaux de la Côte (49 voitures) et de Charleroi (54 voitures).

INFORMATIQUE

Au 1er septembre 1977, la S.N.C.V. a repris la gestion des services publics d'autobus affermés précédemment par la S.N.C.B., en s'appuyant sur une organisation administrative faisant intervenir l'informatique, notamment dans les domaines suivants :

- contrats avec les exploitants privés;
- calcul et suivi du prix de revient prédéterminé de chaque exploitant;
- documents journaliers préimprimés des ordres de marche à exécuter;
- contrôles des machines de perception Almex;
- établissement des factures.

L'application aux abonnements (scolaires, ordinaires), citée en 1976, a été généralisée.

Toutes les cartes d'abonnements (450.000 à délivrer annuellement) sont actuellement imprimées à l'administration centrale et expédiées à l'abonné par voie postale. A cet effet, nous avons installé une machine de mise sous enveloppe automatique.

Au cours du même exercice, le pointage analytique des prestations des services techniques est devenu opérationnel au groupe de Liège.

Au cours de l'année 1978, le pointage analytique des prestations des services techniques sera opérationnel dans les dix ateliers de la S.N.C.V. ainsi que dans les services des Voies et Travaux.

ACCIDENTS

Accidents du travail

Le total des accidents en service et sur le chemin du travail s'est élevé à 516, pour 447 en 1976, soit une augmentation d'environ 15,4 %.

En 1977, tout comme en 1976, aucun accident mortel n'a été enregistré.

Accidents tiers-rail

Pour un nombre de kilomètres parcourus du même ordre que celui de l'exercice précédent (5.625.979 contre 5.611.906 en 1976), il a été enregistré 1.133 sinistres contre 997 en 1976.

Cinq cas mortels ont été à déplorer (contre 3 en 1975 et 6 en 1976).

Accidents tiers-route

Alors que le nombre de kilomètres parcourus a diminué de 366.476 km, soit 0,35 %, le nombre d'accidents est inférieur de 3,2 % à celui de 1976 (5.083 contre 5.253).

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le déficit d'exploitation s'élève en 1977 à 4.338 millions de F, contre 3.078,6 millions de F en 1976.

Il est couvert par une intervention de l'Etat destinée à neutraliser l'insuffisance des recettes sur les services exploités en régie et par les exploitants privés.

NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION

RECRUTEMENTS

ADMINISTRATION CENTRALE

Menten P., ouvrier qualifié.
Arnould P., commis.
Kempinaire P., rédacteur.

ANVERS

Bes P., conducteur-receveur AB.
Cauwenberghs J., conducteur-receveur AB.
Claus F., ouvrier.
De Jongh W., conducteur-receveur AB.
Goetschalckx G., conducteur-receveur AB.
Melens M., conducteur-receveur AB.
Peeters L., ouvrier entretien bâtiments.
Van Beemen P., ouvrier entretien bâtiments.
Van Wuytswinkel M., conducteur-receveur AB.
Wouters H., électricien.
Beerts W., ouvrier.
Cluytens D., conducteur-receveur AB.
Driesen J., conducteur-receveur AB.
Lacasse H., conducteur-receveur AB.
Neys M., peintre.
Raeymaekers C., conducteur-receveur AB.
Van de Vliet R., conducteur-receveur AB.
Vanoers P., mécanicien.

FLANDRE ORIENTALE

Cordier L., commis.
Hoste R., tourneur.
Thierens A., conducteur-receveur AB.
Troch L., ouvrier qualifié.
Wauters M., conducteur-receveur AB.
De Jonghe W., conducteur-receveur AB.
Lauwaert M., conducteur-receveur AB.
Van Raemdonck G., conducteur-receveur AB.
Vergeylen E., conducteur-receveur AB.
Verbeke L., conducteur-receveur AB.

HAINAUT

Acheroy F., conducteur-receveur AB.
Andries R., conducteur-receveur AB.
Brauner G., conducteur-receveur AB.
Claes P., ouvrier.
Davoine M., conducteur-receveur AB.
De Knop A., conducteur-receveur AB.
De Winter M.F., conducteur-receveur AB.
Dujardin A., conducteur-receveur AB.
Feront G., conducteur-receveur AB.
Fraikin A., conducteur-receveur AB.
Geofroid L., conducteur-receveur AB.
Kaus G., conducteur-receveur AB.
Lesenne J.-P., ouvrier.
Louyet D., conducteur-receveur AB.
Maenhout A., conducteur-receveur AB.
Motte A., conducteur-receveur AB.
Nocent J., mécanicien-monteur.
Prygiel P., mécanicien-monteur.
Robin C., conducteur-receveur AB.
Rulens F., conducteur-receveur AB.
Snick V., conducteur-receveur AB.
Spinette C., conducteur-receveur AB.
Doyen A., rédacteur.
Schoelincx S., rédacteur.
Spiritus C., rédacteur.
Baudson G., conducteur-receveur AB.
Blondelle S., conducteur-receveur AB.
Bomai J.-M., conducteur-receveur AB.
Botti F., conducteur-receveur AB.
Brevers J., conducteur-receveur AB.
Carette M., conducteur-receveur AB.
Coenen D., électricien.
Croisiau G., conducteur-receveur AB.
Dambroise A., conducteur-receveur AB.
Godeau B., conducteur-receveur AB.
Giordani L., électricien.
Hanoteau E., conducteur-receveur AB.
Hendrycks A., mécanicien.
Hublet F., conducteur-receveur AB.
Jimenez F., conducteur-receveur AB.
Lassance G., conducteur-receveur AB.
Lardin D., conducteur-receveur AB.
Lefevre R., conducteur-receveur AB.
Madenspacher J.-P., mécanicien.
Malterre R., conducteur-receveur AB.
Memendez J., mécanicien.
Molasy M., conducteur-receveur AB.

Plomteux A., conducteur-receveur AB.
Sowa A., conducteur-receveur AB.
Thys F., conducteur-receveur AB.

NAMUR-LUXEMBOURG

Cormanne J., conducteur-receveur AB.
Crefcœur J., mécanicien-monteur.
Dellisse P., conducteur-receveur AB.
Petersille L., conducteur-receveur AB.
Techeur M., nettoyeur à la vapeur.
Servais J.-M., ingénieur civil.
Cambier P., conducteur-receveur AB.

LIEGE

Bertrand P., conducteur-receveur AB.
Boers P., conducteur-receveur AB.
Godefroid R., conducteur-receveur AB.
Jennes B., conducteur-receveur AB.
De Mol F., conducteur-receveur AB.
Frankinet J., conducteur-receveur AB.
Huet H., conducteur-receveur AB.
Mewissen B., conducteur-receveur AB.
Renotte M., conducteur-receveur AB.

BRABANT

Collage C., ingénieur civil.
Kools P., commis.
Anckaer A., conducteur-receveur AB.
Boeykens J., conducteur-receveur AB.
Boets H., conducteur-receveur AB.
Boucher D., conducteur-receveur AB.
Crosiers T., conducteur-receveur AB.
De Bock A., piocheur.
De Donder A., conducteur-receveur AB.
De Decker D., conducteur-receveur AB.
De Prins G., conducteur-receveur AB.
De Smet G., conducteur-receveur AB.
Docquier E., conducteur-receveur AB.
Fagard P., conducteur-receveur AB.
Keymolen R., conducteur-receveur AB.
Lepère J., conducteur-receveur AB.
Lor Y., conducteur-receveur AB.
Mertens Gh., conducteur-receveur AB.
Moortgat M., conducteur-receveur AB.
Nobels W., conducteur-receveur AB.
Petit J., conducteur-receveur AB.
Schalckens R., conducteur-receveur AB.
Scheers P., conducteur-receveur AB.
Van Cappellen J., conducteur-receveur AB.
Van der Eecken E., conducteur-receveur AB.
Van Goidsenhoven H., mécanicien-monteur.
Van Ingelgem H., conducteur-receveur AB.
Van Rhode J., conducteur-receveur AB.
Vantuyghem C., conducteur-receveur AB.
Vildaer E., conducteur-receveur AB.
Wieme E., conducteur-receveur AB.
Van Oudenhoven G., rédacteur.
Boets W., conducteur-receveur AB.
Bomon K., conducteur-receveur AB.
Byloos J.-P., conducteur-receveur AB.
De Boeck J., conducteur-receveur AB.
Duchène A., conducteur-receveur AB.
Gillesen J.-L., conducteur-receveur AB.
Lambrey P., conducteur-receveur AB.
Moormann C., conducteur-receveur AB.
Segers E., conducteur-receveur AB.
Starck J.-P., conducteur-receveur AB.
Temmerman C., conducteur-receveur AB.
Van den Wijngaert A., conducteur-receveur AB.
Vanderstappen F., conducteur-receveur AB.
Van Droogenbroeck G., conducteur-receveur AB.
Vereycken M., conducteur-receveur AB.

LIMBOURG

Beusen R., conducteur-receveur AB.
Raemaekers W., ouvrier.
Schuermans R., ouvrier.
Wathion J., ouvrier qualifié.
Creemers H., ouvrier qualifié.

FLANDRE OCCIDENTALE

De Pypere J., conducteur-receveur AB.
Haems D., conducteur-receveur AB.
Hemschoote M., conducteur-receveur AB.
Le Bacq M., conducteur-receveur AB.
Ornelis E., conducteur-receveur AB.
Seys R., conducteur-receveur AB.
Beun G., conducteur-receveur AB.
Doom L., ouvrier.
Gryson J., ouvrier.
Vandenabeele J., ouvrier.
Vermeersch D., conducteur-receveur AB.

MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Jacobs S., rédacteur.
Wéry J., rédacteur.

ANVERS

Serneels R., commis.

FLANDRE ORIENTALE

Danijs R., conducteur-receveur AB.

BRABANT

De Kegel M., dessinateur.

FLANDRE OCCIDENTALE

Vermeersch C., poinçonneuse.

MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

Croes A. a épousé Mlle Petric L.-M.

ANVERS

Bernaerts G. a épousé Mlle Van Bulck H.
Grieten R. a épousé Mlle Devers L.

HAINAUT

Vanderyeught D. a épousé Mlle Fievez L.
Van Hauve W. a épousé Mlle Jeanmenne J.
Flutte C. a épousé Mlle Sap M.
Tiels H. a épousé Mlle Verschaete J.
Schwaenen M. a épousé Mlle Deceuster G.
Darigny J. a épousé Mlle Noyer G.

NAMUR-LUXEMBOURG

Devraese J. a épousé Mlle Wuillot A.

LIEGE

Dallemagne E. a épousé Mlle Spee M.-A.
Jennes B. a épousé Mlle Ostlander I.

BRABANT

Vuerinckx L. a épousé Mlle Vandenberg R.
Mannaerts J. a épousé Mlle Duerinckx G.
Vercoutter G. a épousé Mlle D'Haene M.-P.
De Prins T. a épousé Mlle Jacobs A.
Sahuc F. a épousé Mlle Vanderlinden J.
Haumont M. a épousé Mlle Fromont B.

LIMBOURG

Goelven T. a épousé Mlle Swinnen M.
Janssens J. a épousé Mlle Jacobs O.

FLANDRE OCCIDENTALE

Slambrouck P. a épousé Mlle Vanraeynest L.
Dehaemers F. a épousé Mlle Lavens C.
Velghe J.-M. a épousé Mlle Laga M.
Pierre J.-C. a épousé Mlle Mesdagh C.
Proot D. a épousé Mlle De Bouvere B.

NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Roel chez De Dobbeleer F., ép. Janssens (Roosdaal)

Remy chez Baligant A. (Frameries)

ANVERS

Els chez De Clerck D. (Wuustwezel)
Elly chez Vertommen R. (Reet)
Ronny chez Dethoor D. (Brasschaat)
Cindy chez Van Eycke F. (Malines)
Guy chez Verstappen (Turnhout)
Anneleen chez Nauwelaers V. (Hoboken)

FLANDRE ORIENTALE

Tom chez Berger R. (Hamme)
 Peter chez De Brabander J. (Nieuwkerken)
 Petra chez Herregodts A. (Zelee)
 Vanessa chez De Vreese A. (Deinze)
 Kristel chez Van Nuffel R. (Hamme)
 Anne-Marie chez De Caluwe P. (Hamme)

HAINAUT

Gaëtan chez Poitoux C. (Marcinelle)
 Florian chez Huylebroeck A. (Somzée)
 Laurence chez François M. (Kain)
 Céline chez Marlier C. (Courcelles)
 Jonathan chez Deravet J.-L. (Bois-d'Haine)
 Olivier chez Douillez V. (Ressaix)
 Cindy chez Stockuart C. (Frameries)
 Laurence chez Capelle M. (Hornu)
 Leslie chez Ramasse J.-C. (Frameries)
 Céline chez Carnevale L.
 (Monceau-sur-Sambre)
 Marie-Laurence chez Heynen Ph. (Châtelet)
 Sabine chez Matheys C. (Pont-à-Celles)
 Valerie chez Delimont M. (Charleroi)
 Jean-Marie chez Buffin G. (Roly)
 Nathalie chez Styza B. (Jumet)
 Julien chez Ligneel G. (Kain)

NAMUR-LUXEMBOURG

Nicolas chez Toussaint A. (Saint-Léger)
 Laurent chez Sarrazin H. (Namur)
 Cédric chez Viola D. (Farciennes)
 Jany chez Testaert F. (Namur)
 Laurence chez André F. (Gouvry)
 Virginie chez Dewitte D. (Courcelles)

LIEGE

Vanessa chez Vandelaer R. (Liège)
 Bénédicte chez Devillers J.-M. (Alleur)
 Cédric chez Bodson D. (Flémalle)
 Sandrine chez Lejeune L.
 (Aubain-Neufchâteau)

BRABANT

Corinne chez Dumont J. (Waterloo)
 Mike chez Jehaes F. (Evere)
 Ellen chez De Valck G. (Grimbergen)
 Silvia chez Lanckman W. (Roosdaal)
 Olivier chez Rosier J. (Woluwe-St-Lambert)
 Bertrand chez Van Lil J. (Forest)
 Gaëtan chez Ledroit C. (Jemappes)
 Manuela chez Marchal J.-M. (Walhain-St-Paul)

LIMBOURG

Danny chez Coenen M. (Diepenbeek)
 Kathleen chez Herbots J. (Herck-la-Ville)
 Jan chez Vandenberg R. (Hasselt)

FLANDRE OCCIDENTALE

Koen chez Avet K. (Waregem)
 Bernard chez Van Vaerenberg A. (Ostende)
 Tom chez Menu D. (Bredene)
 Liesbeth chez De Meulenaere E. (Woumen)
 Severine chez Roose J. (Ostende)
 Steven chez Vancoillie Gh. (Wevelgem)
 Bart chez Styl M. (Middelkerke)
 Ruth chez Vanhove E. (Zedelgem)

RETRAITES

Années de
service

ADMINISTRATION CENTRALE

Roupcinsky A., conducteur élect. 40
 Bombart C., premier commis 32

ANVERS

Geentjens C., conducteur-recev. AB 36
 Pals H., conducteur-recev. AB 34
 Philips C., conducteur-recev. AB 36
 Proost A., conducteur AB 37
 Van Beethoven J., ouvrier spécialisé 18
 Van Gucht F., conducteur-recev. AB 36
 Van Meir F., 1er ouvrier qualifié 37
 Vets F., 1er ouvrier qualifié 29
 Vanham H., conducteur élect. 29
 Vroemans F., ouvrier qualifié 36
 Wouters K., ouvrier spécialisé 37

FLANDRE ORIENTALE

Mertens K., ouvrier spécialisé 42

HAINAUT

Delchambre R., ouvrier d'élite 35
 Poty J.-B., 1er ouvrier d'élite 30
 Siriez V., 1er ouvrier d'élite 39
 Demptinne M., piocheur 31
 Dupont N., ouvrier qual. de 1ère cl. 29
 Lassoie R., chef piocheur 33
 Vincent C., ouvrier qualifié 36

NAMUR-LUXEMBOURG

Barbeaux R., brigadier 41
 Baudet J., conducteur-recev. AB 41
 Turmes E., ouvrier qual. de 1ère cl. 35

LIEGE

Bovy J., conducteur-recev. AB 36
 Deby P., ouvrier qualifié 19
 Habets J., chef de mouv. de 2e cl. 32
 Smets T., manoeuvre 31
 Thomas F., conducteur élect. 29

BRABANT

Afslag L., conducteur-recev. él. 40
 Broeckmans A., conduc.-recev. AB 37
 Coosemans P., conducteur-recev. AB 36
 Cornelis J., conducteur-recev. AB 39
 Daems R., ouvrier d'élite 37
 Dagniau J., ouvrier qual. de 1ère cl. 32
 De Becker J., cond.-recev. AB 45
 De Greef A., ouvrier qualifié 34
 Deridder V., ouvrier qual. de 1ère cl. 37
 Gijssels H., conducteur-recev. AB 36
 Gochet K., ouvrier qualifié 37
 Herteleer P., conducteur-recev. AB 33
 Meert R., conducteur-recev. AB 34
 Moonens F., conducteur-recev. AB 33
 Peeters F., conducteur-recev. AB 41
 Stein A., piocheur 36
 Timmermans G., ouvrier qualifié 37
 Vancauwenbergh J., ouvrier qualifié 37
 Van den Broeck T., cond.-recev. AB 39
 Van den Cruyce P., cond.-recev. él. 37
 Jaspert J., ouvrier spécialisé 34
 Maes V., receveur 28
 Mertens J., ouvrier qualifié 38

LIMBOURG

Brouns P., conducteur-recev. AB 37
 Wouters E., conducteur-recev. AB 35
 Fraussen C., conducteur-recev. AB 30
 Houbrechts P., 1er ouvrier d'élite 38
 Vandenhoudt J., 1er ouvrier d'élite 32

FLANDRE OCCIDENTALE

Beheyt G., conducteur-recev. AB 29
 Degraeve J., conducteur-recev. AB 25

NECROLOGIE

« Nos Vicinaux » présente ses condoléances et toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE**ANVERS**

Verdonck E., conducteur-recev. AB 58

HAINAUT

Lemaire L., conducteur élect. 47
 Graux L., piocheur 29

BRABANT

Tondeur V., ouvrier qual. de 1ère cl. 58

ALLOCATAIRES**C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.-C.A.S.-C.C.T.****ADMINISTRATION CENTRALE**

Van Puinbroeck P., inspecteur 81

ANVERS

Vermeulen J., cond.-recev. AB 73
 Verheyen L., conducteur élect. 77
 Verstraeten L., conducteur élect. 71
 Viskens A., machiniste de 1ère cl. 90
 Van Mencil A., conducteur élect. 90
 Embrechts L., piocheur 76
 Veters R., ouvrier qualifié 74
 Hennen J., receveur 80

FLANDRE ORIENTALE

De Porre R., conducteur élect. 91
 Stautemas A., receveur 72

HAINAUT

Jenart C., manoeuvre 97
 Charniaux C., ouvrier qualifié 57
 Lehon O., receveur 80
 Saint-Paul F., receveur 81
 Van Herreweghen A., receveur 63
 Lemaire E., receveur 75
 Josse J., piocheur 91
 Remy L., chef de serv. de 1ère cl. 90
 Mouchart M., cond.-recev. AB 58

NAMUR-LUXEMBOURG

Paulet C., machiniste de 1ère cl. 84
 Pené J., conducteur élect. 81
 Lonchay J., conducteur-recev. AB 67
 Piette D., ouvrier qualifié 59
 Quoilin A., chef piocheur 69

LIEGE

Bosch A., conducteur élect. 72
 Cassalette L., conducteur AB 72
 Lakeye O., conducteur-recev. AB 68

BRABANT

De Smedt G., commis de 2e cl. 79
 Hemberg R., chef de serv. de 2e cl. 92
 Hicquet F., commis 53
 Clymans F., piocheur 71
 Taelmans L., machiniste 84
 Van den Ende A., conducteur élect. 63
 Janssens J., conducteur-recev. AB 80
 Moens P., conducteur élect. 78
 Gat V., receveur 67
 Van den Bergh V., piocheur 80

LIMBOURG

Wils J., piocheur 79
 Boussu P., ouvrier qualifié 75

FLANDRE OCCIDENTALE

Timmerman M., conducteur élect. 83
 Vantomme G., piocheur 70
 Delille L., conducteur élect. 87
 Decock R., piocheur 84
 Vanderbruggen M., receveur 88
 Carette K., conducteur-recev. AB 74
 Finaut R., chef piocheur 80

M. ALEXANDRE ANDRE
Commandeur de l'Ordre de Léopold

M. JOZEF STORME
Commandeur de l'Ordre de Léopold II

En raison des éminents services rendus à la Société nationale et au pays, il a plu à Sa Majesté le Roi, par arrêtés royaux du 1er juin 1978, d'élever à la dignité de Commandeur de l'Ordre de Léopold, M. Alexandre André, Président honoraire du Conseil d'administration et conseiller social de la S.N.C.V., ainsi qu'à la dignité de Commandeur de l'Ordre de Léopold II, M. Jozef Storme, actuel Président de ce Conseil.

Nous nous associons avec beaucoup de fierté et de plaisir à l'hommage rendu à ces deux hauts dirigeants de la Société et sommes heureux de pouvoir leur présenter, au nom de tout le personnel, nos respectueuses félicitations.

**ADMINISTRATION
CENTRALE**

M. A. ROUPCINSKY
prend sa retraite

Après plus de 40 ans de service, M. Alex Roupinsky, qui, depuis le 1er août 1972, était occupé à l'Administration centrale, a pris sa retraite le 14 mai dernier.



Nous lui souhaitons de tout cœur d'en jouir pleinement et longuement, en excellente santé.

NOS VICINAUX

Périodique bimestriel pour le personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : 230.03.30 — Ext. : 335.

C.C.P. 000-0003227-26.

Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

LIEGE

Mise à la retraite
de M. J. HABETS,
chef de mouvement de 2e classe

M. Jean Habets, né le 30-5-1913, entra à la S.N.C.V., au dépôt d'Eupen, le 9-5-1946, en qualité de conducteur-receveur. Il fut nommé chef-receveur le 1-12-1965 et obtint le grade de contrôleur le 1-7-1966.



Depuis 1971, il exerça ses fonctions à Liège. Au 1-1-1976, il fut promu chef de mouvement de 2e classe; il occupa ce poste au dépôt de Liège Saint-Gilles jusqu'à l'âge de la retraite, le 31-5-1978.

M. Habets a toujours fait preuve d'esprit de collaboration et de dévouement dans l'accomplissement de son travail. Il laisse à ses collègues le souvenir d'un homme affable et serviable.

A la veille de son départ, il reçut un cadeau-souvenir en témoignage de sympathie. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

**UN ABONNEMENT
TOURISTIQUE
S.N.C.B - S.N.C.V.**

Depuis de nombreuses années, la S.N.C.B. délivre des abonnements touristiques valables sur l'ensemble de son réseau. Ces abonnements, appelés cartes t, sont valables soit 5, 10 ou 15 jours consécutifs (délivrés toute l'année), soit 5 jours dans un délai de 14 jours (délivrés du 15 mars au 30 septembre).

Cette année, est venue s'y ajouter une carte touristique valable aussi bien sur le réseau de la S.N.C.B. que sur le réseau de notre Société. Il s'agit d'une carte valable 5 jours dans un délai de 14 jours (délivrée du 15 mars au 30 septembre), appelée carte t 5/14 S.N.C.B. - S.N.C.V.

Ce nouvel abonnement permet à son détenteur de voyager à sa guise sur toutes les lignes ferrées et tous les services publics d'autobus des deux Sociétés nationales de transport en commun, au prix de 1.360 F ou de 1.870 F, selon qu'il emprunte la 2e ou la 1ère classe des trains S.N.C.B. Ces cartes t sont en vente, sans formalités, dans toutes les gares de la S.N.C.B.

La nouvelle formule sera certainement de nature à favoriser les voyages touristiques dans les moindres recoins de la Belgique. Que de découvertes et de rencontres en perspective !

LES LONGUES CARRIERES



H. Gijssels
a débuté le 25-12-1941 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Asse.



J. Bovy
a débuté le 22-6-1942 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Verlaine.



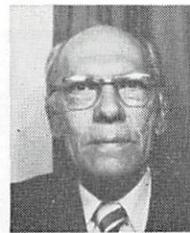
T. Van den Broeck
a débuté le 6-5-1939 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Anderlecht.



F. Peeters
a débuté le 18-7-1937 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Louvain.



C. Philips
a débuté le 22-4-1942 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Zandvliet.



E. Wouters
a débuté le 21-7-1943 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Koersel.



J. Cornelis
est entré en service le 29-5-1939; il a été pensionné comme conducteur-receveur AB à Asse.



R. Barbeau
est entré en service le 3-5-1937; il a été pensionné comme brigadier à Andenne.



P. Van den Cruyce
est entré en service le 11-9-1941; il a été pensionné comme conducteur élect.-receveur à Wemmel.



R. Delchambre
est entré en service le 11-7-1938; il a été pensionné comme ouvrier d'élite à Jumet.



A. Proost
est entré en service le 16-4-1941; il a été pensionné comme conducteur AB à Turnhout.



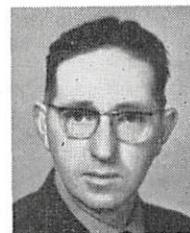
P. Coosemans
est entré en service le 21-9-1942; il a été pensionné comme conducteur-receveur AB à Tielt (arr. Louvain).



G. Timmermans
a débuté le 17-3-1941 et a été mis à la pension comme ouvrier qualifié à Kessel-Lo.



J. Claes
a débuté le 7-10-1929 et a été mis à la pension comme contremaître de 1ère cl. à Hasselt.



J. Baudet
a débuté le 13-5-1935 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Forges.



L. Crijs
a débuté le 29-10-1940 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Lanaken.



F. Van Meir
a débuté le 15-2-1941 et a été mis à la pension comme 1er ouvrier qualifié à Anvers.



L. De Langh
a débuté le 5-2-1942 et a été mis à la pension comme conducteur-receveur AB à Zandvliet.



V. Deridder
est entré en service le 17-3-1941; il a été pensionné comme ouvrier qualifié de 1ère cl. à Nivelles.



A. Broeckmans
est entré en service le 18-10-1941; il a été pensionné comme conducteur-receveur AB à Tirlemont.



E. Turmes
est entré en service le 28-9-1934; il a été pensionné comme ouvrier qualifié de 1ère cl. à Andenne.



R. Daems
est entré en service le 3-2-1941; il a été pensionné comme ouvrier d'élite à Haacht.



P. Brouns
est entré en service le 10-3-1941; il a été pensionné comme conducteur-receveur AB à Lanaken.



V. Siriez
est entré en service le 20-6-1937; il a été pensionné comme 1er ouvrier d'élite à Jumet.

GROUPE DE LIEGE

FETE DES 1.000 JOURS SANS ACCIDENT A L'EQUIPE N° 2



Les agents de l'équipe n° 2, groupant le personnel des dépôts de Bassenge et d'Oreye, ont fêté leurs 1.000 jours sans accident entraînant chômage, à Houtain-Saint-Siméon, le dimanche 28 mai 1978. M. Cresson, chef de la sécurité, souhaite la bienvenue aux agents de l'équipe à l'honneur ainsi qu'à leurs familles et félicite les lauréats de leur excellent résultat.

Au nom du Service général de la sécurité, M. Follon, inspecteur principal, tout en regrettant qu'un accident soit venu interrompre le record atteint, insista sur le fait qu'il ne faut pas considérer l'accident comme un événement inévitable. Alors que, très souvent, la cause des accidents de travail peut être trouvée dans un manque de sens de la sécurité, il fit remarquer que ce sens se raffermira si, en rejetant toute action téméraire, chacun s'efforce d'agir avec vigilance et avec prudence.

Un spectacle de prestidigitation, d'équilibre et de virtuosité recueillit ensuite les vifs applaudissements de l'assemblée. Puis, une excellente collation fut servie dans une ambiance musicale.

En fin de séance, M. Botton, ingénieur principal-chef de groupe, rappela que la lutte contre l'accident est affaire de chacun, à tous les instants, même et surtout dans les circonstances les plus courantes de la vie professionnelle.

Il conseilla de ne pas se laisser décourager, d'éviter à tout prix de se croire immunisé contre l'accident, même stupide, et de créer un esprit de sérénité et de tranquillité dans les dépôts.

Remerciant les épouses présentes pour le climat de bien-être qu'elles créent autour de leurs époux, M. Botton fixa rendez-vous aux lauréats du

jour, dans trois ans. La remise du cadeau-souvenir, ainsi que de quelques friandises pour la famille, termina agréablement cet après-midi de fête.

« DE BUURTSPOORWEGEN IN DE PROVINCIE OOST-VLAANDEREN 1885-1968 » PAR JOS NEYENS

Sous ce titre paraîtra, vers la fin de l'année, un ouvrage consacré aux lignes vicinales de la province de Flandre orientale. L'auteur, M. Jos Neyens, est un de nos collègues occupé à l'Administration centrale. En 1969 déjà, il publia une monographie sur les lignes vicinales d'Anvers et, en 1972, une monographie similaire sur les lignes de la province du Limbourg. Ces deux volumes furent préfacés par le Directeur général de l'époque, à savoir respectivement M. Hoens et M. Van Autgaerden.

M. Henrard, notre Directeur général actuel, a écrit une préface appropriée pour le nouveau livre de l'auteur, qui retrace, avec une haute compétence, l'histoire du réseau ferré vicinal d'autrefois en Flandre orientale, jusqu'à son remplacement par les services d'autobus d'aujourd'hui.

L'étude fournit une masse de renseignements et d'informations utiles et comprend quarante illustrations et deux cartes. Le volume 15 x 22 cm, relié en cuir simili, de ± 120 pages, peut d'ores et déjà être commandé par versement au C.C.P. n° 000-0519565-33 de M. Jos Neyens, Antwerpsesteenweg 10, 2800 Mechelen. Prix franco : Belgique : 380 F; autres pays : 415 F.

1.000 JOURS SANS ACCIDENT A L'EQUIPE N° 1 (MOUVEMENT TURNHOUT)

Le 18 juin 1978, l'équipe n° 1 du Groupe d'Anvers était en fête, à l'occasion de ses 1.000 jours sans accident ayant entraîné chômage. La plupart des agents du Mouvement du dépôt de Turnhout, accompagnés de leur épouse et de leurs enfants, avaient tenu à assister à la réunion. La salle de fête accueillante et spacieuse de la Tjalkstraat était dès lors bien remplie.

M. Benoy, chef de sécurité du Groupe d'Anvers, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à toute l'assemblée et mit l'accent sur l'exploit réalisé pour la deuxième fois par le personnel à l'honneur.

M. Follon, inspecteur principal, représentant le Service général de Sécurité, félicita les intéressés et fit ap-

paraître que leur performance ne devait être considérée que comme un premier pas dans la bonne direction. Il demanda de poursuivre l'effort fourni, afin d'atteindre, cette fois, les 2.000 jours.

Ensuite, comme le veut la tradition, un ensemble musical et un animateur amusèrent l'assistance.



Après qu'une légère collation fut servie, M. Goovaerts, ingénieur principal-chef de groupe, prit la parole. Il congratula les membres de l'équipe n° 1 et associa leurs épouses à son hommage. M. Luyckx, adjoint du chef de sécurité, se fit l'interprète des membres de l'équipe pour remercier tous ceux qui

s'occupent de la sécurité et ceux qui organisèrent la fête du jour.

La tombola pour les petits, les cadeaux pour les dames et les héros de la fête, l'ensemble musical, le tout arrosé de quelques verres, créèrent une ambiance de franche gaîté. Un seul souhait fut émis : pouvoir fêter les 2.000 jours !

**LE 4^e CONCOURS INTERNATIONAL
D'AFFICHES DE SECURITE ROUTIERE
THEME : LES DEUX ROUES
LES 3^e ET 4^e PRIX
DECERNES A DES BELGES**

Les concours internationaux d'affiches organisés (tous les deux ou trois ans) par la Prévention Routière Internationale et la Conférence Européenne des Ministres des Transports semblent décidément réussir aux artistes belges. En 1973, la Belgique remportait les premier et cinquième prix, Et le troisième en 1976.

Cette année, la Belgique figure de nouveau aux places d'honneur grâce à MM. Thierry Disneur (22 ans, de Bierges) et Michel Vanstraceele (29 ans, de Waterloo), auxquels le jury a accordé respectivement les 3^e et 4^e prix.

Rappelons que le thème de ce nouveau concours international se rapportait au bon comportement des automobilistes vis-à-vis *des deux roues*.

Compte tenu du niveau général malgré tout assez moyen des projets sélectionnés, le jury international a décidé de ne pas attribuer, cette fois, de premier prix.

CONCOURS DE SÉCURITÉ INTER-GROUPES

Equipes ayant dépassé 1.000 jours sans accident au 30 juin 1978	Jours sans accident
LIEGE 10 (Mouvement Eupen - Warzée)	5.995
BRABANT 21 (Atelier Cureghem)	5.692
FLANDRE OCCIDENTALE 1 (Mouvement Assebroek - Dixmude - Koekelare - Furnes - Zwevezele)	2.611
ANVERS 2 (Mouvement Oostmalle - Broechem)	1.920
FLANDRE ORIENTALE 6 (Mouvement Herzele - Hofstade - Audenarde)	1.833
NAMUR - LUXEMBOURG 5 (Mouvement Luxembourg)	1.616
BRABANT 17 (Personnel Haacht - Diegem)	1.342
FLANDRE ORIENTALE 4 (Mouvement St-Nicolas)	1.205
ANVERS 1 (Mouvement Turnhout)	1.098
FLANDRE ORIENTALE 3 (Atelier Destelbergen - St-Nicolas - Hamme - Hofstade)	1.031
FLANDRE OCCIDENTALE 3 (Personnel Assebroek - Dixmude - Ypres - Courtrai - Knokke - La Panne)	1.030
BRABANT 8 (Personnel Asse - Dilbeek - Grimbergen)	1.009
NAMUR - LUXEMBOURG 4 (Atelier Andenne)	1.004

Vient de paraître : UNE PLAQUETTE INTITULEE «SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER VICINAUX»

Un magnifique ouvrage, intitulé « Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux », édité par la Société elle-même, vient de sortir de presse. C'est une splendide publication imprimée sur du papier de qualité, luxueusement présentée et abondamment illustrée.

Préfacée par le ministre des Communications, M. Chabert, elle fait un large tour d'horizon de l'organisation, des activités et des projets de la S.N.C.V. Elle démontre que la plus ancienne et, depuis la reprise des services d'autobus de la S.N.C.B. au 1er septembre 1977, également la plus importante des sociétés de transport en commun secondaire du pays, a gardé tout son dynamisme.

La première partie est consacrée aux services de l'exploitation, à l'historique, au rôle de notre Société et aux moyens mis en œuvre par celle-ci; elle traite aussi de l'établissement des horaires et des tarifs, ainsi que des résultats d'exploitation. En dernier lieu, l'attention est encore attirée sur l'évolution de la S.N.C.V.

La deuxième partie se rapporte à l'effectif, aux rémunérations, aux charges sociales et aux avantages sociaux du personnel.

La sélection du personnel, la sécurité, le contrôle et l'informatique font l'objet de la troisième partie. L'extension progressive des applications de l'informatique et son importance accrue, comme outil de gestion, sont judicieusement mises en évidence.

Quant à la quatrième partie, de loin

la plus étendue, elle traite d'abord du matériel roulant sur route et sur rails. Une large part est réservée aux caractéristiques de la nouvelle motrice articulée à 3 bogies, destinée au métro léger de Charleroi et aux lignes du littoral.

Il y est ensuite question des dépôts, des ateliers et, particulièrement, des bâtiments. Quelques réalisations du service des bâtiments, qui s'occupe de tous les travaux de génie civil, y compris les techniques spécialisées, sont illustrées dans ce chapitre.

Les installations fixes du réseau ferré, à savoir les voies, l'équipement aérien et l'alimentation en énergie électrique sont également mises en valeur. Sont examinés, enfin, les approvisionnements, la réception et le contrôle du matériel.

La dernière partie comporte un exposé instructif sur les assurances, la structure juridique et l'économie financière.

Le livre compte 104 pages, avec 59 photos et 31 plans et diagrammes, tous en couleurs.

Il peut être obtenu à l'Administration centrale de la S.N.C.V., service E/AB, 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles, au prix de 290 FB l'exemplaire, ou par versement de la même somme (+ 20 FB pour envoi ordinaire ou 40 FB pour envoi recommandé) au compte 000-0003227-26 de la S.N.C.V., avec la mention « plaquette S.N.C.V. » (et la spécification éventuelle « recommandé »).

LES PROPOS DU CHEF TRAMBUS

TOLIER : La semaine touche à sa fin, chef. Mais, pour moi, ce ne sera pas un samedi de tout repos. J'ai du travail à la maison.

TRAMBUS : Oui, de temps en temps, il faut bien mettre la main à la pâte, qu'on le veuille ou non.

TOLIER : Je dois repeindre quelques châssis de fenêtre; mais, avant de prendre le pinceau, la vieille couche de peinture doit être décapée au chalumeau.

TRAMBUS : L'enlèvement de couches de vieilles peintures exige beaucoup de précautions et d'attention. La flamme d'un chalumeau à essence, par exemple, peut provoquer un incendie, surtout quand il y a du vent. Avant de se mettre à l'ouvrage, il faut examiner la meilleure façon de s'y prendre et tenir compte de l'inflammabilité de la matière sur laquelle la peinture est appliquée, ainsi que des conditions atmosphériques. Il est toujours sage, aussi, d'avoir à portée de main de quoi éteindre un feu.

TOLIER : Il m'est arrivé d'être in-

commodé par la fumée dégagée; c'est pourquoi je mets maintenant un masque rudimentaire.

TRAMBUS : Bonne idée. Il y en a qui sont tombés de leur échelle, à la suite d'un étourdissement causé par la fumée. Et le sol n'est pas très accueillant, n'est-ce pas ?

Mais il y a encore une autre méthode pour enlever des couches de vieille peinture, à savoir l'emploi de décapants.

TOLIER : Les décapants sont également dangereux. Des éclaboussures peuvent rejaillir sur la peau ou dans les yeux.

TRAMBUS : Dans ce cas, utilisez immédiatement de l'eau savonneuse pour la peau ou effectuez un rinçage des yeux à l'eau claire. Cela n'est pas agréable, bien entendu. Pour l'éviter, portez, au besoin, de vieux gants et des lunettes de protection. L'emploi de décapants à proximité d'un feu est aussi à proscrire. Ne pas fumer en tout cas.

TOLIER : Et la pièce dans laquelle on travaille doit être de surcroît bien ventilée. Celui qui va décapier fait donc bien de suivre la « politique de la porte ouverte » !!

COURTOISIE DANS LES TRANSPORTS PUBLICS

Le 24 mai dernier, dans la station de métro « Anneessens » à Bruxelles, eut lieu la remise des prix aux lauréats du concours de dessins d'enfants, organisé dans le cadre de la campagne « Courtoisie dans les transports en commun », que nous avons annoncé dans notre numéro de mars-avril 1978.

M. Chabert, ministre des Communications, remit personnellement 16 prix aux gagnants du concours. Dans son discours de circonstance, il exposa le but de la campagne : se rendre la vie plus agréable dans les transports en commun, et, secondairement, faire gagner du temps à chacun. Il souligna qu'un sourire, un mot gentil, un coup de main, un geste amical ont toujours pour effet de détendre l'atmosphère, de rompre cette indifférence anonyme qui caractérise si souvent les relations sociales dans tous les lieux publics.

Voici quelques recommandations faites par le ministre :

- se lever pour céder sa place à quelqu'un qui en a plus besoin que soi;
- aider une personne âgée à descendre du véhicule;
- respecter le matériel;
- ou, tout simplement, s'excuser gentiment lorsqu'un soubresaut inattendu a provoqué une légère bousculade.

La cérémonie du jour clôturait en fait la première phase de la campagne qui visait à sensibiliser les jeunes, usagers actuels et futurs des transports publics, à l'importance de la courtoisie.

La deuxième phase de la campagne, qui s'adressera au grand public, débutera bientôt.

ACTES DE PROBITE

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Malines : Broeckhoven L. (portefeuille + 200 F), Janssens E. (portefeuille + 700 F), Janssens E. (portefeuille + 2.000 F), Deckers L. (portefeuille + 102 F), Verbeeck F. (portefeuille + 200 F), Biermans H. (portefeuille + 200 F), De Keyzer F. (portefeuille + 83 F), Campo A. (portefeuille + 220 F + 10 dollars).
Turnhout : Dockx J. (porte-monnaie + 532 F), Blockx J. (portefeuille + 1.140 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen : Clauwaert B. (900 F).
Gand St-Pierre : Stock N. (1.023 F), Van de Velde A. (640 F), Van de Velde A. (500 F), Fontenoy R. (2.431 F + 1 £).
Hamme : Verhulst R. (583 F), Cornelis A. (3.111 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Forville : Onkelinx M. (1.555 F), Wilmet R. (portefeuille + 4.250 F).
Namur : Bource A. (porte-monnaie + 514 F), Burnay C. (porte-monnaie + 1.529 F), Delacolette (portefeuille + 600 F), Hubeaux R. (portefeuille + documents + 13.700 F), Lays A. (sac à main + 1.875 F), Poupier F. (portefeuille + 1.026 F), Remée F. (portefeuille + documents + 18.550 F), Wallon J. (portefeuille + documents + 650 F), Burnay C. (4.160 F).

+ 414 F suisses), Radelet R. (portefeuille + 1.390 F), Voue F. (portefeuille + 1.140 F).

LIEGE

Bassenge : Hans J. (1.740 F).
Bressoux : Britte M. (3.120 F), Clukers (680 F + 50 FF).
Eupen : Hunger E. (1.593 F), Bong L. (650 F).
Omal : Brochard (1.960 F), Delorge (10.263 F).
Oreye : Delye (547 F).
Rocourt : Vanheusden (1.340 F), Gilissen F. (1.043 F).

BRABANT

Asse : Parewijck K. (portefeuille + 1.080 F).
Evere : Wuyts J. (portefeuille + documents + 180 F).
Lasne : Cornil Ph. (sac à main + 2.613 F).
Louvain : De Boet R. (portefeuille + 6.120 F), Caes J. (porte-monnaie + 1.240 F).
Nivelles : Biermans E. (sac à main + 9.232 F).

LIMBOURG

Bree : Pinxten G. (sac à main + paire de lunettes + 540 F).
Genk : Bloemen J. (porte-monnaie + 1.015 F).
Hasselt : Delsaer P. (890 F), Knuts J. (1.660 F), Creemers J.-P. (± 1.800 F + 2 dollars + 7 DM).
Koersel : Marien J. (500 F), Vanhamal R. (645 F).
Maaseik : Coenen T. (porte-monnaie + 2.400 F), Jonck M. (bracelet en or).
St-Trond : Breels R. (porte-monnaie + 620 F).
Tessenderlo : Claes J. (portefeuille + 1.917 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek : Janssens E. (5.000 F), Vanhoutte D. (serviette + 409 F), Baillieu C. (porte-

feuille + 8.850 F), Deros E. (portefeuille + 4.900 F), Watteny J. (porte-monnaie + 3.970 F).
Courtrai : Reberet B. (porte-monnaie + 1.131 F).
Knokke : Vandenberghe R. (porte-monnaie + 518 F).

Ostende : Vancoillie R. (porte-monnaie + 2.890 F), Cloet M. (sac à main + 1.400 F), Nierynck R. (sac à main + 2.200 F), Vandekerckhove W. (rasoir électrique), Saelens J.-P. (sac à main + 1.250 F), Bossant F. (990 F).

PASSAGES A NIVEAU : UNE ENQUETE REVELATRICE

«Rouge clignotant : stop, STOP»

On peut se demander pourquoi les affiches actuellement placées le long des autoroutes attirent l'attention des conducteurs sur les passages à niveau...

Réponse : parce qu'une enquête a révélé que 20 habitants sur 100 ignoraient la signification exacte de la signalisation lumineuse dont sont équipés bon nombre de passages à niveau.

Onze automobilistes sur cent ont en effet déclaré que les feux rouges clignotants « permettent le passage à condition de faire attention... » et 9 % d'entre eux ne pouvaient donner la moindre réponse.

On comprendra dès lors que la réponse exacte devait être claironnée partout, autoroutes comprises.

Il existe donc des conducteurs qui, au lieu de s'arrêter devant les feux rouges clignotants et d'attendre leur extinction (et l'apparition du feu blanc, s'il y en a un), pensent de bonne foi que ces feux rouges, parce qu'ils clignotent, ont à peu près la même signification que le feu jaune-orange clignotant (accompagné ou non d'un feu vert).

Il y a confusion et confusion, mais on reconnaîtra que celle-ci est catastrophique...

« Rouge clignotant : stop, STOP » est donc le leitmotif affiché de la campagne du Conseil Supérieur de la Sécurité Routière.

ATTENTION : LES ECOLIERS SONT LA !

Plus de 2,2 millions d'écoliers prendront le chemin de l'école au début du mois de septembre, à la rentrée des classes. Ces dernières années, ils ont fait de plus en plus appel à nos services. En 1977, nous avons noté plus de 65 millions d'abonnements scolaires. Les abonnés scolaires constituent maintenant près de 25 % de notre clientèle. C'est dire combien leur présence sera, bientôt, de nouveau ressentie sur nos véhicules.

Le nombre d'accidents de la circulation parmi ces écoliers et les enfants en général reste, hélas, beaucoup trop élevé.

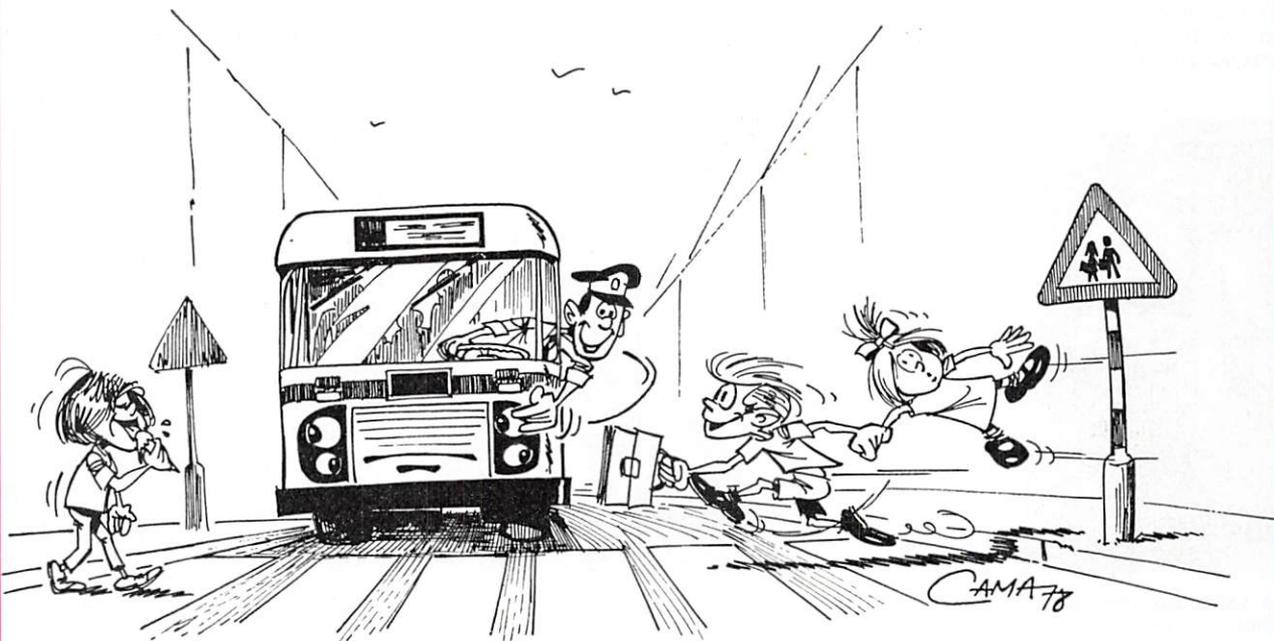
Il va de soi qu'ils vont courir plus de risques dès

qu'ils remettront le pied sur la voie publique, pour aller à l'école. Ils ne se rendent pas assez compte des périls auxquels ils s'exposent. Ils ne sont pas toujours prudents. Il se croient à l'abri du danger. Ils sont insouciant. C'est de leur âge. Ils sont jeunes.

Ne signez pas leur arrêt de mort !

Dans beaucoup de cas, leur vie dépend, en effet, de vous, de votre attention, de votre prudence, de votre manière de conduire.

Conducteurs, faites doublement attention : les écoliers sont là !



LE CHAMPIONNAT CYCLISTE DU HAINAUT

Les « Amis des Vicinaux » d'Eu-gies organisèrent, pour la deuxième fois, le championnat cycliste du Hainaut, le 13 mai dernier. Sur un circuit tracé dans les rues de la commune, les deux courses déjà traditionnelles, l'une pour les plus de 35 ans et l'autre pour les moins de 35 ans, furent vivement disputées. Malheureusement, le mauvais temps étant de la partie, le succès de foule ne fut pas aussi important que l'an dernier.

La remise des prix aux lauréats eut lieu dans une salle du dépôt vicinal, en présence de délégués de l'administration communale, de la Société nationale et des syndicats. Les concurrents et les organisateurs furent félicités et remerciés pour les efforts fournis pour assurer la réussite du championnat.

Classement des plus de 35 ans :

1) E. Farazijn; 2) J. Balcaen; 3) L. Charlier; 4) E. Overbergh; 5) L. Gof-

fins; 6) R. Goffins; 7) Cl. Franco, champion du Hainaut; 8) M. Bonvalet; 9) P. De Hervaets; 10) C. Hermans.

Classement des moins de 35 ans :

1) R. Rosseel; 2) G. Farazijn; 3) J.P.

Van Spauwen; 4) L. Swerts; 5) L. Dekers; 6) Y. Bilaye; 7) R. Mee-schaert; 8) De Gaspari, champion du Hainaut; 9) Wins; 10) Dufour; 11) Bouchez; 12) Meersman; 13) Lallemand; 14) Wins; 15) Delforge; 16) Godart; 17) Crombez.



La remise des prix.

LE CHAMPIONNAT CYCLISTE D'ANVERS

Le dimanche 18 juin 1978, s'est disputé à Tremelo le championnat de la province d'Anvers.

Les concurrents appartenant à la catégorie des plus de 35 ans (18 coureurs) et des plus de 45 ans (8 coureurs) s'alignèrent dans la même épreuve, mais furent classés séparément.

La course, sur une distance de 43 km (9 tours), s'anima au 5e tour, lorsque Huygens et Farazijn attaquè-

rent. Le sprint, emmené par Farazijn, fut gagné par Huygens avec une longueur d'avance. A 1 min. 50 suivit le reste du peloton. Chez les plus de 45 ans, Van Kerckhoven emporta le sprint.

Résultat.

Coureurs de plus de 35 ans.

1) L. Huygens (champion d'Anvers), 2) E. Farazijn, 3) R. Coeckaerts, 4) E. Roels, 5) R. Sterckx, 6) J. Van Herck,

7) G. Nijns, 8) L. Charlier, 9) R. Goffings, 10) Van Damme, etc.

Coureurs de plus de 45 ans.

1) E. Van Kerckhoven, 2) F. Verstraeten (champion d'Anvers + 45 ans), 3) L. Van Ostayen, 4) E. Heremans, 5) F. Goossens.

Vingt-deux participants de moins de 35 ans avaient à parcourir 73 km (17 tours). Au 3e tour, l'allure devint si rapide que 8 coureurs se détachèrent. Ils prirent plus de 4 minutes d'avance et restèrent ensemble jusqu'à l'avant-dernier tour. Van Spauwen plaça alors un démarrage, qui fit encore lâcher 3 coureurs, parmi lesquels le futur vainqueur. En effet, au dernier tour, les meneurs rattrapèrent et dépassèrent le reste du peloton, ce qui amena une telle confusion que le coureur lâché Van der Veken put combler son retard. Il en profita pour s'échapper et gagner la course avec 3 mètres d'avance.

Résultat.

Coureurs de moins de 35 ans.

1) L. Van der Veken (champion d'Anvers — 35 ans), 2) Van Spauwen, 3) L. Deckers, 4) J. Coenen, 5) Y. Bilaye, 6) N. Lepoint, 7) A. Brams, 8) R. Luyten, 9) R. Nobels (à 4,10 min.), 10) Van de Woestijne, 11) Van Geneugden (à 6,10 min.), etc.



Le vainqueur chez les plus de 35 ans. (Photo J. Torfs)



Le vainqueur chez les moins de 35 ans. (Photo J. Torfs)